



## “EU 2020”

### Un premier commentaire de la CES

Numéro d'identification: 87605142968-84

Adresse: Boulevard du Roi Albert II, 5 – 1210 Bruxelles

---

1. La présente note commente la publication du document de travail sur la stratégie “UE 2020”, publié le 24 novembre par la Commission.
  - *“Lisbonne” a-t-elle réussi ?*
2. En fin de compte, la CES est déçue par la stratégie de Lisbonne. La crise profonde qui a marqué la fin de la décennie peut certes expliquer le caractère inévitable de cette déception mais même avant, la stratégie n’a jamais pu être présentée comme un grand succès. En 2000, nous l’avons fortement soutenue dans sa forme initiale mais en 2005, la priorité s’est déplacée vers les aspects économiques, rompant ainsi l’équilibre avec les dimensions environnementale et sociale. La dimension sociale a été considérée comme une conséquence naturelle d’une stratégie de croissance et aucune mesure sérieuse n’a été planifiée. Le changement de priorité a également permis de justifier l’attention exagérée accordée à la dérégulation et à la flexibilité du marché de l’emploi alors que l’Europe sociale était reléguée au second plan et ce, en dépit de niveaux élevés et croissants d’inégalités, d’un chômage constamment élevé et de l’augmentation des formes d’emploi précaires.
3. Le bilan dressé au terme de 10 ans fait apparaître que, parmi les nombreux grands objectifs fixés pour 2010, rares sont ceux qui ont été atteints. Et la responsabilité n’en incombe pas entièrement à la crise financière de 2008. Le fait est que, avant même la crise, nous n’avions pas atteint le grandiose objectif consistant à faire de l’Europe l’économie la plus dynamique et la plus compétitive au monde. Et en ce qui concerne d’autres objectifs essentiels, tels que l’éducation et l’apprentissage tout au long de la vie, l’énergie renouvelable, l’aide à l’enfance, et les nouvelles entreprises, les objectifs n’ont généralement pas été atteints bien que certains pays enregistrent de bons résultats alors que d’autres accusent un retard. Il est difficile d’émettre un jugement définitif quant au fait de savoir si la stratégie de Lisbonne a contribué de manière décisive aux progrès accomplis ou s’ils auraient de toute façon été réalisés.
4. Dans certains domaines, des progrès ont été enregistrés – à titre d’exemple, les taux d’activité du marché de l’emploi se sont améliorés et certains pays ont dépassé l’objectif de 70% fixé par Lisbonne avant le début de la crise économique. Le concept de Lisbonne – une stratégie commune à 15, et ensuite 27 pays - a attiré l’attention ailleurs dans le monde. Le concept était ambitieux mais après la révision de 2005, on a assisté à un vrai changement d’orientation vers une approche supra-libéralisée qui a coïncidé avec - et a peut-être contribué

à - l'augmentation du désenchantement à l'égard de l'Europe; trop de gens dans l'UE, y compris de nombreux travailleurs, la considèrent aujourd'hui comme une union de marché et non comme une union sociale.

5. Paradoxalement, lorsque la crise a frappé ce sont les états providence et les services publics qui ont joué le rôle de stabilisateurs automatiques et, avec l'aide des incitants budgétaires « keynésiens », ont empêché que la récession de l'UE se transforme en dépression. Cependant, à partir de 2000, et en particulier après 2005, les états providence, les services publics et la réglementation du marché ont au mieux été considérés comme des maux nécessaires mais dépassés, et au pire comme des obstacles au potentiel de création de richesses de marchés libérés.

- *Les 10 années à venir*

6. En fait, une grande partie de la décennie à venir sera dominée par les conséquences de la crise économique actuelle. Jusqu'en 2015/2016 au moins, le chômage sera probablement plus élevé que les niveaux précédant la crise; et la fiscalité sera plus élevée et les dépenses publiques moins élevées car il faut rembourser les dettes. En outre, il faut faire face à la crise environnementale, et la situation démographique est difficile compte tenu de l'augmentation du nombre de retraités et de la diminution du nombre de personnes en âge de travailler.
7. Une critique fondamentale que l'on peut adresser au document de la Commission est qu'il ne décrit pas avec précision ces trois facteurs qui domineront l'avenir. De même qu'il ne contient aucune vision novatrice de la dimension sociale et de la politique sociale. La crise économique et l'augmentation du chômage (en particulier des jeunes) seront une caractéristique majeure des cinq années à venir et seront ou devraient être la première priorité des décideurs. Comment faire face à cette situation ? Quelle sera l'ampleur des ressources publiques nécessaires ? Comment répartir les augmentations de prospérité dans la population et inverser les tendances à l'inégalité. Quels sont les rôles du secteur public, des employeurs, des syndicats et d'autres acteurs ? Quelle doit être l'ampleur du plan de relance destiné à faire face aux problèmes ? Comment l'UE peut-elle résoudre la difficile question de la sortie de niveaux élevés de dette publique sans aggraver la récession et causer de nouvelles augmentations du chômage et des inégalités ? Comment faire face aux différents « écarts » liés au sexe (à savoir, le salaire, les heures de travail, l'équilibre vie / travail, etc.) et lutter contre les discriminations inévitables. Comment s'attaquer aux racines de la crise et à l'importance accordée à la culture du court-termisme ? Comment nous engager, dans le cadre de l'Europe, en faveur d'un agenda politique d'emplois de qualité ? Telles sont les questions essentielles qui ne sont pas traitées correctement ou ne sont pas abordées dans le document de la Commission. Nous avons besoin d'une vraie stratégie pour nous aider à sortir de la crise de l'emploi et du chômage de masse et aller vers une Europe plus égale et plus durable. La nouvelle stratégie doit mettre l'Europe sur la voie de la croissance durable à long terme, de l'augmentation de l'emploi et de l'amélioration de l'inclusion sociale et de l'égalité.

8. Le Président Barroso a récemment déclaré dans les lignes directrices de la prochaine Commission : “Nous devons davantage mettre l’accent sur les dimensions sociales en Europe, à tous les niveaux de gouvernement”. Cette ambition n’est pas correctement définie ou illustrée dans UE 2020.
9. La question des déséquilibres mondiaux n’est pas traitée non plus. Comme Allan Larsson, ancien Directeur général de la DG Emploi, l’a déclaré récemment: “L’économie mondiale a fonctionné sur la base d’une stratégie américaine d’emprunts et de dépenses tandis que la Chine adoptait la stratégie opposée des économies et des prêts”. Les Etats-Unis et le Canada sont devenus tellement dépendants l’un de l’autre que la Chine a été prise dans le “piège du dollar” et les Etats-Unis dans le “piège de la dette”. Aucune stratégie n’est durable, que ce soit financièrement, socialement ou écologiquement. L’Europe a ses propres déséquilibres et ses propres bulles dans le secteur bancaire et l’immobilier. Les modèles de croissance et de développement du monde traversent une crise mondiale. Tout débat sur la stratégie de Lisbonne et son successeur devrait refléter la prise de conscience de ce problème important.

- ***L’Europe sociale***

10. Les politiques sociales devraient être au cœur du débat concernant la mondialisation, qu’il s’agisse de la nécessité de disposer de soins de santé abordables aux Etats-Unis, d’augmenter les niveaux de consommation ou d’introduire le travail décent ou le concept des droits syndicaux en Chine, ou de maintenir les filets de sécurité sociale de l’UE en période de réduction des déficits.
11. Une question particulièrement urgente consiste à savoir comment les stratégies macroéconomiques de sortie (c’est-à-dire la sortie des stratégies destinées à sauver les systèmes financiers et à maintenir la demande générale) incluent des stratégies d’entrée destinées à faire retourner les gens au travail. La Commission, le Parlement et le Conseil doivent être impliqués dans le renforcement du profil social de l’UE et la défense du modèle social sous ses multiples formes.
12. Cela signifie plus particulièrement défendre et développer des régimes de sécurité sociale, y compris par les manières suivantes:
  - De solides allocations de chômage faisant office de puissants stabilisateurs automatiques et limitant les chocs pour l’emploi tout au long du cycle commercial.
  - Des politiques actives du marché de l’emploi afin d’empêcher le chômage de longue durée
  - L’amélioration de la qualité des emplois et du dialogue social aux plans national et européen.
  - Des politiques destinées à partager, au sens large, la prospérité et à combattre les inégalités et la pauvreté croissante; 80 millions de citoyens de l’UE vivent en dessous du seuil de pauvreté; il y a de grandes différences

entre les équipements de soins à long terme et les équipements hospitaliers dans l'Union européenne.

- Combiner les mesures de protection de droit à des pensions équitables garantissant des normes de vie décentes avec des politiques de marché de l'emploi offrant de nouvelles opportunités de réintégration professionnelle tout au long de la vie professionnelle
- Engager la prise de participation politique et sociale dans ces débats
- Tout en retournant à des finances publiques saines, défendre les régimes de protection sociale et les services publics – et pour certains groupes minoritaires – les jeunes, les sans-emploi, ceux qui sont menacés par le chômage de longue durée, etc., améliorer ceux-ci.

13. Cependant, les questions suivantes devraient en outre guider la stratégie de l'UE:

- (i) L'Europe doit édifier un marché de l'emploi "équitable". Des contrats stables et protégés, de bons salaires "à travail égal, salaire égal" et de fortes allocations de chômage garantiront que le progrès économique est largement partagé et n'est pas réservé aux privilégiés. De plus, les "emplois de qualité" et les droits des travailleurs sont tout sauf une entrave à l'efficacité du marché de l'emploi. Au contraire, ils peuvent être totalement compatibles avec une économie dynamique. Les travailleurs seront beaucoup plus désireux d'occuper de nouveaux emplois si l'économie se compose essentiellement de « bons emplois ». Et l'économie et le marché de l'emploi ont tout intérêt à ce que les différents écarts liés au genre (tels que l'égalité salariale pour les travailleuses, la culture de longues heures de travail, ...) soient pris en compte.
- (ii) La sécurité des travailleurs sur le marché du travail doit être améliorée. La crise a révélé que le marché européen du travail est déjà très flexible mais pas assez sûr. La crise nous a également montré qu'il y a d'autres – meilleures – manières, de réagir aux chocs économiques que de licencier immédiatement les travailleurs, en encourageant les régimes de flexicurité interne tels que les régimes de travail à temps réduit et les dispositions similaires dans lesquelles l'état et/ou les employeurs compensent la perte de salaire résultant d'une réduction temporaire du temps de travail.
- (iii) Pour édifier ce marché de l'emploi « équitable » et sûr, l'Europe a besoin d'un nouveau programme de politique sociale. L'acquis social européen qui, selon le Traité européen doit être défendu et encouragé par la Commission, devrait être renforcé et élargi, en particulier par une clarification de la directive sur le détachement et les droits d'information et de consultation des travailleurs en termes de statuts de la société privée européenne. De plus, les travailleurs ayant des contrats précaires devraient aussi pouvoir bénéficier de « droits transitoires » (droit à la formation, accès amélioré aux prestations de sécurité sociale, droit d'aller vers des contrats réguliers ...). Le principe clé de l'acquis social européen – à savoir que les emplois atypiques doivent rester l'exception et non la règle – devrait être mieux être mis en œuvre et de manière plus énergique. Dans

tout ceci, il faut particulièrement veiller à combler les écarts entre sexes en matière de salaire, d'emploi et de perspectives de carrière.

- (iv) Pour faire face aux conséquences de la crise en termes de chômage, les politiques actives du marché de l'emploi doivent également être modifiées de manière fondamentale. Afin de ne pas faire peser la charge de l'absence d'emploi sur les chômeurs eux-mêmes, la politique doit remettre l'accent sur la demande du marché du travail. Il est urgent d'investir massivement dans les politiques qui partagent et redistribuent le travail, qui créent des emplois décents dans les services sociaux d'intérêt public et qui actualisent les compétences des travailleurs qui sont au chômage. Les lignes directrices figurant dans la Stratégie européenne de l'emploi doivent tenir compte de cette demande du marché du travail, tandis que les Grandes orientations économiques doivent en même temps mettre l'accent sur la création d'un volume supplémentaire d'emplois en accordant la priorité à la demande et à la croissance guidés par les investissements publics.
- (v) L'égalité et la non-discrimination en général sont des préalables importants à la mise en place de marchés de l'emploi inclusifs et diversifiés. Les mesures et politiques mettant l'accent sur l'intégration et l'inclusion sociale des travailleurs d'origine migrante ou appartenant à une minorité ethnique et agissant contre le racisme et la xénophobie; le recrutement et la facilitation des travailleurs handicapés et le maintien en activité et en bonne santé des travailleurs âgés sur le lieu de travail; la promotion de divers lieux de travail et sociétés en tenant compte de la différence par exemple en ce qui concerne l'orientation sexuelle, la religion ou le contexte culturel; tous ces aspects sont extrêmement importants pour l'avenir de marchés de l'emploi durables, innovateurs et productifs.

- ***Gouvernance des entreprises***

- 14. La CES veut également que la prochaine stratégie tienne compte de la nécessité de faire face à la vision à court terme dans la gouvernance des entreprises. L'augmentation rapide du salaire et des primes des cadres (et pas seulement dans les banques) a contribué à la crise parce qu'ils étaient souvent liés à la valeur actionnariale à court terme (ou, dans les fonds d'investissement privés, aux pressions équivalentes pour acquérir une valeur à court terme). Cette mentalité à court terme a non seulement contribué à un comportement spéculatif insouciant mais a également fait peser tellement de pressions sur la recherche, les investissements et les budgets de formation qu'il semble peu probable que le secteur du marché, par exemple, génère des fonds de placement importants permettant de faire face au changement climatique au cours des cinq années à venir. Les dépenses publiques devront apporter leur contribution, tant en réduisant les risques que prendront les chefs d'entreprise que grâce aux demandes de promotion des technologies vertes. Dans ces domaines, les marchés ne fonctionnent pas et l'approche à court terme n'est pas durable.
- 15. Le marché ne fonctionne pas bien dans le domaine de l'apprentissage tout au long de la vie et de la formation des travailleurs. Dans le contexte de la précarité

croissante des accords contractuels, les entreprises ont tendance à réduire les investissements dans les compétences de leur main-d'oeuvre. L'amélioration des compétences pour les emplois futurs, le droit à la formation durant et après une crise économique, le financement de la formation initiale et continue, les filières de formation pour les carrières sont des questions essentielles. La négociation collective joue ici un rôle essentiel pour corriger l'inefficacité du marché et coordonner les stratégies d'entreprise. Il convient en outre de souligner que, bien que les compétences soient extrêmement importantes, la qualité des emplois est également fonction de bonnes conditions de travail, des droits des travailleurs et d'emplois et de contrats stables.

16. L'absence de nouveau programme d'action sur le comportement des entreprises y est également liée. Il faut renforcer les droits et la participation de travailleurs, améliorer la possibilité d'expression et l'influence des travailleurs sur la gestion, et impliquer les syndicats en rendant les entreprises responsables à l'égard de toutes les parties prenantes, et pas seulement des actionnaires.
17. La CES souhaite également connaître l'opinion de la Commission sur l'inégalité en général. Le risque est que les coûts financiers de la récession soient supportés par les travailleurs – les revenus moyens tout comme les bas revenus. Or, ce sont les épaules les plus larges qui devraient porter les charges les plus lourdes et une stratégie doit être élaborée d'urgence afin de partager de manière équitable la lourde charge du paiement de la crise et de la réduction de la dette.
18. La CES peut soutenir les objectifs de la Commission en matière de croissance « intelligente », d'innovation dans de nouvelles technologies plus propres, et d'amélioration de l'éducation et de la formation. La politique active du marché du travail doit également être soutenue à condition de doter les travailleurs des compétences leur permettant de faire face aux nouveaux défis plutôt que les politiques de type « travail obligatoire », qui poussent les gens vers le travail précaire, peu payé.

## Conclusion

19. Voilà les premiers commentaires de la CES. Nous aimerions profiter de cette occasion pour examiner ces questions de manière plus détaillée que ne le permet la date butoir du 15 janvier, ainsi que les décisions prévues par le Conseil des Ministres en mars.
20. Pour nous, la priorité immédiate n'est pas 2020 mais la mise en oeuvre au niveau européen d'un plus grand plan de relance pour les emplois, de nouveaux programmes destinés à intégrer les chômeurs, et en particulier les jeunes, en leur donnant un travail de qualité et une formation, en déterminant qui paie avant d'envisager sérieusement une quelconque stratégie de sortie de crise. Une autre priorité immédiate est l'identification claire d'une stratégie déterminée, bénéficiant de sources de financement améliorées, afin de faire face au changement climatique et de définir une stratégie européenne à faible teneur en carbone basée sur les principes de juste transition, de dialogue social, de nouveaux droits et de droits étendus en matière de protection de la santé et de l'environnement au travail et pour la formation et les compétences « vertes » afin que chaque lieu de travail puisse être un lieu de travail « vert ».
21. Il est également très urgent de s'assurer que les risques de voir les institutions financières en mesure de provoquer une misère générale, comme elles l'ont fait récemment, sont limités. Et même si, au cours des années à venir, la première priorité consistera à réduire le chômage, la nouvelle stratégie doit néanmoins s'engager en faveur du plein emploi et de l'emploi de qualité, avec à l'appui de cet engagement des objectifs numériques précis.
22. En conclusion, l'Europe a besoin d'un changement de paradigme. Le modèle des marchés "libres" et dérégulés préconisé par des Etats membres en concurrence mutuelle sur le marché intérieur européen a échoué. Il faut au contraire mettre davantage l'accent sur la coopération en matière d'emplois de qualité, les politiques industrielles durables, un budget européen plus substantiel, les mesures en faveur d'une union économique parallèlement à une union monétaire, et les approches européennes communes à l'égard de la régulation financière.

\*\*\*\*\*